

Tutoriel :

reclassement et report d'ancienneté sur Iprof

Tous les personnels de l'éducation nationale ont été reclassés dans les nouvelles grilles indiciaires du PPCR au 01/09/2017.

Ceux qui n'ont pas changé d'échelon à cette date, ont été reclassés à leur ancien échelon **en conservant** leur ancienneté d'échelon.

Il est important de connaître son report d'ancienneté pour l'avancement d'échelon, le passage à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle.

Comment connaître son reclassement sur iprof et son report d'ancienneté ?

1. aller sur iprof
2. consulter l'onglet « votre dossier », puis « carrière », puis « corps-grades-échelons »
3. ouvrir les deux flèches pour connaître le report d'ancienneté s'il y en a un.

The screenshot shows the 'Carrière' tab in the Iprof system. The 'Carrière' tab is circled in orange. Below it, the 'Corps/Grades/Echelons' section is visible. The 'Corps actuel: professeur certifié' is highlighted in light blue, and the 'Grade actuel: professeur certifié de classe normale' is highlighted in light yellow. The '10ème échelon' row is highlighted in light blue, and the 'Report: 01 an' is circled in green. Arrows point from the text 'échelon du reclassement' to the '10ème échelon' row and from 'report d'ancienneté' to the 'Report: 01 an' box.

Corps/Grades/Echelons	Depuis le
Corps actuel: professeur certifié Accès par concours externe Discipline de recrutement: histoire et géographie Ancienneté de corps: 19 ans au 01/09/2017 Date de stagiarisation : 01/09/1998 Date de titularisation : 01/09/1999	01/09/1998
Grade actuel: professeur certifié de classe normale Accès par concours externe Ancienneté de grade: 19 ans au 01/09/2017	01/09/1998
10ème échelon Accès par reclassement Report: 01 an	01/09/2017
10ème échelon Accès par choix	01/09/2016